

## 1. Stratégie canadienne pour le commerce international

La Stratégie canadienne pour le développement du commerce international (DCI) vise à aider les entreprises canadiennes à bénéficier des débouchés commerciaux internationaux, tout en minimisant les risques liés aux changements rapides de l'économie mondiale. Comme buts principaux, nous visons des taux d'emploi élevés, de hauts salaires et un meilleur niveau de vie pour les Canadiens. Pour les atteindre, le gouvernement canadien a établi quatre objectifs pour ses programmes et services de DCI :

- Devenir le meilleur pays commerçant au monde en améliorant notre compétitivité internationale;
- Faire du Canada le pays de choix pour les investissements en Amérique du Nord;
- Créer des emplois et engendrer la croissance économique au Canada; et
- Faire figure de chef de file dans le dossier de la libéralisation du commerce international.

Pour atteindre ces objectifs, tout en maintenant et en accroissant notre part du commerce international, un groupe de ministères et d'organismes fédéraux offrent des programmes et des services aux entreprises canadiennes pour les aider à relever les six défis suivants :

### **Améliorer l'accès aux marchés**

Le gouvernement doit absolument maintenir et améliorer l'accès prévisible aux marchés étrangers pour les marchandises, les services et les investissements canadiens. Le Canada a déjà négocié un environnement commercial plus libéral et davantage réglementé pour le secteur des affaires, par l'entremise de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), ainsi que d'accords de libre-échange avec le Chili et Israël. Nous mettons ces succès à profit et nous prenons les devants pour renforcer le

cadre du commercial international, pour consolider les intérêts des Canadiens et pour élargir l'accès canadien, en vertu de règles claires et équitables. Parallèlement, nous efforçons de cultiver un consensus autour des politiques commerciales et des programmes de promotion du commerce, dont le Canada a besoin pour maintenir et améliorer le niveau de vie de nos concitoyens sur la scène économique mondiale.

### **Accroître le nombre d'exportateurs**

Au fur et à mesure que notre économie évolue et que le volume de nos exportations continue d'augmenter, le gouvernement canadien fait son possible pour encourager un plus grand nombre d'entreprises canadiennes, et plus particulièrement les petites et moyennes entreprises (PME), à se tourner vers l'exportation de leurs marchandises et de leurs services. Nous renforçons nos programmes et services pour aider les petites entreprises à se préparer au processus d'exportation, surtout dans les secteurs basés sur le savoir et les services. Par exemple, le boom phénoménal que connaissent les transactions en ligne offre aux PME canadiennes une occasion unique de développer le commerce électronique de leurs marchandises et de leurs services. Le nombre de PME canadiennes continue d'augmenter. Les PME susceptibles de se tourner vers l'exportation incluent notamment celles qui sont dirigées par de jeunes entrepreneurs, des immigrants, des Autochtones et des femmes. Par exemple, une étude récemment effectuée indique que, sur le nombre total de PME exportatrices estimé à 86 100, 34 400 sont la propriété exclusive ou conjointe de femmes.

### **Élargir la gamme de marchandises canadiennes à l'exportation**

Afin de continuer de répondre aux besoins des entreprises, le gouvernement canadien est en train d'élargir la gamme des services qu'il offre — en fournissant, par exemple, de l'information précise et des renseignements